

## COMMUNE DE SORIGNY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

28 janvier 2010

#### ACTIVITE 2008 DE LA CCVI

Monsieur Jacques DURAND, Président de la Communauté de Communes du Val de l'Indre, présente au travers de ses différentes compétences le rapport 2008 de d'activité communautaire sur le territoire des huit collectivités adhérentes.

#### MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - ISOPARC

Le dossier de modification accompagné d'un registre a été mis à disposition du public. A la suite de quoi, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la poursuite de l'urbanisation de la zone ISOPARC et son classement de 2auc en 1Auc sur la partie ouest concernée.

La modification du Plan Local d'Urbanisme pour le secteur d'Isoparc a été approuvée

#### MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU - LA GRANGE BARBIER

Le dossier de modification simplifiée accompagné d'un registre a fait l'objet d'une mise à disposition du public. Aucune remarque n'y a été consignée

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme a été approuvée

#### ALIENATION FONCIERE – LA GRANGE BARBIER

La commune de Sorigny, propriétaire des parcelles YK n° 67, YK n° 69 et YK n° 98 sises dans le Parc d'Activités de la Grange Barbier seront vendues à la Société ATER qui a un projet d'extension. Le coût retenu est celui fixé par les Domaines (6 € le m<sup>2</sup>).

#### TARIFS MEDIATHEQUE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, arrête les tarifs suivants :

	RESIDENTS de SORIGNY* ou de la CCVI	RESIDENTS HORS CCVI*
ADULTES	7 €	10 €
ENFANTS (- 18 ans)	GRATUIT	Scolarisés à Sorigny : GRATUIT Non scolarisés à Sorigny : 3 €
ETUDIANTS (+ 18 ans)*	GRATUIT	7€
SANS EMPLOI*	GRATUIT	3€
COLLECTIFS OU ASSOCIATIONS*	10 €	10 €

#### SUBVENTIONS

Une subvention de 200 € est accordée respectivement aux sinistrés d'Haïti et aux Pompiers de l'Urgence Internationale.

#### ATESAT

Un avis défavorable est donné à la reconduction d'une convention d'assistance technique de l'Etat pour Solidarité et Aménagement du Territoire.